

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

LéaV – Laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

École nationale supérieure d'architecture de Versailles – ENSA Versailles

Ministère de la Culture – Min Culture

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Antonella Tufano, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Antonella Tufano, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne

Experts :

M. Jean-Philippe Costes, Ensa Clermont-Ferrand

Mme Corinne Luxembourg, Université Sorbonne Paris-Nord, Villetaneuse

Mme Géraldine Texier-Rideau, Ensa Clermont-Ferrand (représentante du CNECEA)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Fazia Ali Toudert

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Amal Lahlou, directrice adjointe de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles

Mme Amina Sellali, cheffe du Bureau de l'enseignement et de la recherche en architecture BER, ministère de la Culture

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles
- Acronyme : LéaV
- Label et numéro : /
- Composition de l'équipe de direction : Mme Nathalie Simonnot

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS7 Espace et relations hommes/milieus
SHS7_4 Aménagement et urbanisme

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le LéaV s'est formé en 2009 autour d'un projet qui s'est stabilisé depuis la dernière évaluation du Hcéres. L'unité développe ses recherches selon quatre axes.

Le premier, « Matière à expérimentation », est adossé au champ pédagogique Sciences et techniques pour l'architecture STA. Il suit deux pistes : d'une part, la réflexion sur les éco-matériaux et la construction durable ; d'autre part, l'exploration du continuum entre matière et fabrication numérique. Les chercheurs de l'axe 1 développent leurs recherches dans le cadre pédagogique et parfois avec des contrats à caractère professionnel tels que Feebat ou le workshop avec la Maison de l'Architecture. Les recherches y sont aussi consolidées par des doctorats de Cergy Paris Université-CYPU et l'EUR Humanités, Création et Héritage. Avec la mise en place d'un FabLab et de la Grande Nef, cet axe 1 ambitionne la recherche par l'expérimentation et envisage sa valorisation scientifique sous forme d'articles, séminaires, etc.

Le deuxième axe, « Métropolisation et développement territorial », s'inscrit dans la filiation des études urbaines initiées à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles depuis plusieurs décennies. Le lien entre la pédagogie de master et la recherche y est fortement revendiquée. La métropolisation est observée au prisme de la question du rural/urbain. Deux actions sont mises en exergue : une étude pour le POPSU à Magny-en-Vexin et l'organisation d'une journée sur le Tourisme durable en lien avec le réseau DHTL. L'axe 2 revendique une entrée par la recherche-action, cependant, sans que l'adossement aux sciences sociales ne soit expliqué d'un point de vue méthodologique.

Le troisième axe, « Héritage, Patrimoine, Création », revendique une réflexion à toutes les échelles : territoriale, urbaine, paysagère et architecturale, tant du point de vue historique que technique. Ce positionnement ne contribue pas à une lecture claire de la stratégie de l'axe 3, malgré l'intérêt des activités : colloque international avec le Laboratoire de recherche des monuments historiques sur les bétons ; contrat sur l'analyse des bâtiments d'enseignement ; intérêt pour les jardins et les paysages.

Le quatrième axe, « Espaces, Corps, Sensibilités », affirme son inscription dans la réflexion sur l'héritage, comme l'axe 3, mais avec un positionnement méthodologique qui s'appuie ici sur la psychologie perceptive et la philosophie. La notion de spatialité est aussi étudiée au prisme de la notion d'ambiance.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le LéaV est une unité de recherche d'établissement (Ensa Versailles) qui se veut généraliste. Ce choix est déterminé par sa vocation à accueillir tous les enseignants-chercheurs de l'Ensa Versailles. Son positionnement, qui articule pédagogie et recherche, correspond aux nouveaux décrets de 2018 qui ont fait évoluer les statuts des enseignants des Ensa vers la recherche (enseignants-chercheurs). Tout enseignant-chercheur de l'Ensa Versailles peut intégrer le LéaV à la condition de porter un projet scientifique ou de s'inscrire dans l'un des projets en cours. Pour consolider cette dynamique d'ouverture, les doctorants ayant soutenu leur thèse sont intégrés au laboratoire.

Lors de la campagne d'évaluation précédente du Hcéres, le LéaV avait déjà expliqué ce choix en indiquant la nécessité d'un rapprochement avec la trajectoire de recherche choisie par l'Ensa Versailles. Cette même explication est fournie dans le document actuel. En effet, la recherche qui se développait depuis plusieurs décennies au sein de trois équipes spécialisées (LADRHAUS ; GRAI ; Cultures Constructives) ne mettait pas suffisamment en valeur les recherches de l'ensemble des enseignants engagés dans la recherche à l'Ensa. La fusion et la répartition en axes ont ainsi semblé la meilleure stratégie pour : 1) renforcer la stratégie territoriale ; 2) mettre en œuvre le doctorat par le projet ; 3) mettre en valeur les recherches des enseignants de l'Ensa Versailles.

L'unité se situe au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, au 2^e étage du bâtiment principal, à proximité des services des études et des ressources humaines et au cœur de la Ville de Versailles : 5, avenue de Sceaux, 78000 Versailles et à proximité de la Maréchalierie, lieux d'exposition de l'Ensa Versailles. Cette situation permet au laboratoire de bénéficier d'un soutien administratif qui complète le travail de la directrice du LéaV, chargée de l'orientation scientifique, du bon déroulement des CSI des doctorants, mais aussi de la diffusion de l'information, ainsi que de la gestionnaire. D'après le DAE, la communication de l'unité s'appuie sur les services de l'Ensa Versailles. Le site internet à la présentation « peu intuitive » pourrait être amélioré pour devenir un bon instrument de communication et de valorisation. Le comité souhaite insister sur ce point car le peu de lisibilité et la difficulté d'accès aux travaux de recherche risquent de nuire à l'attractivité de l'unité.

La présence d'un FabLab de l'école est aussi mentionnée. Le comité regrette que le lien entre cet outil et la recherche ne soit pas développé en termes d'apport scientifique à la recherche expérimentale.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité possède un double adossement pour l'encadrement doctoral : École Doctorale ED628 – Arts, Humanités, Sciences Sociales (AHSS) et École Doctorale ED629 – Sciences Sociales et Humanités (SSH). Ce double adossement doctoral correspond également à l'environnement de recherche des établissements d'affiliation : Cergy Paris Université et l'Université Paris-Saclay qui ont développé des Graduate Schools contribuant au financement des doctorants. Concernant la nature de la contractualisation avec les deux établissements universitaires, le LéaV n'ayant pas de statut autonome, l'unité de recherche intègre les partenariats par le biais de l'École d'architecture Ensa Versailles.

La possibilité d'inscription doctorale dans l'une des ED permet de développer deux types de recherche qui seront détaillés plus loin dans le document : l'une conduit au doctorat d'architecture, l'autre s'inscrit dans la recherche par le projet. Le comité note que, dans les deux cas, le doctorat est attribué « en architecture ».

Les relations avec les unités de recherche de Paris-Saclay et de Cergy apparaissent dans les produits scientifiques (articles, montage de journées d'études) et ces collaborations se font sur la base d'initiatives personnelles. Le comité suggère à l'équipe de les formaliser pour inscrire ces activités ponctuelles dans des collaborations pérennes, ce qui permettrait de consolider et d'approfondir les recherches.

Le LéaV profite de ce contexte pour s'inscrire dans des recherches qui couvrent un spectre très large. Une attention particulière est donnée aux questions relevant de sa spécificité territoriale et, notamment, l'effet de la ruralité aux confins de l'urbain voire de la métropole. Cette situation lui permet d'avoir des collaborations professionnelles avec les collectivités territoriales des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ainsi qu'avec le château de Versailles et avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Le comité note que les recherches avec les autres unités de recherche des écoles d'architecture en Île-de-France sont modestes et encourage l'équipe à se saisir davantage de ce contexte régional de recherche pour affirmer sa production.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	7
Maîtres de conférences et assimilés	19
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	2
Sous-total personnels permanents en activité	28
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	8
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	29
Sous-total personnels non permanents en activité	37
Total personnels	65

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
ENSA VERSAILLES	25	0	2
Min Culture	0	0	0
Autres	2	0	0
Total personnels	26	0	2

AVIS GLOBAL

L'unité de recherche LéaV (Laboratoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles) poursuit sa transformation et consolide le travail, entrepris depuis 2009, pour diversifier ses thématiques et ses approches méthodologiques de la recherche en architecture. L'unité souhaite également établir un lien plus étroit entre les grandes questions sociétales et environnementales développées dans les enseignements du cycle master et les axes de recherche de l'unité. Elle a aussi cherché à se démarquer dans le paysage de la recherche en architecture en faisant valoir la mise en place de recherches par le projet, position scientifique soutenue, tant par l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles que par le Ministère de tutelle. Cette stratégie semble avoir porté ses fruits puisque le nombre de doctorants est en augmentation régulière.

Cette position acquise, l'équipe – qui ne cesse de croître – pourrait désormais se concentrer sur des actions et des méthodes lui permettant de donner corps à une stratégie de recherche plus lisible, autour de thématiques plus resserrées et clairement identifiées, ce qui conforterait son assise scientifique et, par là même, son attractivité. De même, en répondant à des appels à projets sur des thématiques plus transversales que celles définies à travers ses axes, cela lui permettrait d'alimenter ses ressources et de produire plus de cohésion entre les chercheurs autour d'un projet commun.

Le comité a apprécié la qualité des échanges avec les membres de cette unité dynamique. Il salue l'engagement des enseignants-chercheurs à partager avec le monde socio-économique des connaissances mises au service d'une intention commune.

Le comité remarque, cependant, que certaines interrogations ou faiblesses, déjà soulevées lors de l'expertise précédente, n'ont pas été levées et des efforts restent à faire pour confirmer la trajectoire, globalement ascendante, de l'unité. Cette évolution pourrait être permise de différentes manières.

Tout d'abord, par un renforcement des moyens humains mis à la disposition de l'unité. Celle-ci dispose de deux postes (un poste d'ingénieur de recherche qui assure aussi la direction du laboratoire et un poste d'administratif qui assure le rôle de gestionnaire), dont les missions – mal définies – produisent une forme d'éparpillement. La direction de l'équipe est davantage prise par la gestion administrative quotidienne que par l'accompagnement des membres vers la réalisation des objectifs scientifiques : une aide supplémentaire lui permettrait de piloter un projet scientifique commun pour souder l'équipe.

Par ailleurs, des actions visant l'amélioration des conditions de vie du collectif pourraient être initiées : par exemple, la mise en place de plusieurs groupes de travail fonctionnant comme des conseils de perfectionnement, permettant une évaluation interne de la gouvernance qui, outre le conseil de laboratoire, améliorerait l'expression de l'ensemble du collectif (enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche et personnels administratifs).

L'autre point concerne plus spécifiquement l'approche recherche et le positionnement scientifique. Le comité note que l'équipe s'inscrit dans le Grand Ouest francilien, en faisant de cette spécificité un levier pour tisser des relations avec les universités proches et les acteurs locaux. Cependant, les liens avec les unités de recherche des autres Ensa, dont les Parisiennes, sont peu développés. L'unité a pris en compte les recommandations faites lors du dernier contrat, notamment par la diversification des supports de publication et l'intégration des publications sur la plateforme HAL, ainsi que l'accompagnement des jeunes chercheurs. Toutefois, l'activité des enseignants-chercheurs semble suivre une logique individuelle, ce qui met en évidence un déséquilibre entre ceux qui publient beaucoup (20 % des chercheurs) et ceux dont l'activité est peu ou pas valorisée par des produits classiques de la recherche.

L'attractivité globale de l'équipe pourrait bénéficier d'une plus grande harmonisation des recherches et de leur valorisation dans des publications moins « locales » que les éditions du LéaV. Les partenariats internationaux semblent aussi reposer sur quelques initiatives individuelles. Le comité salue cet engagement mais constate qu'il pourrait structurer plus fortement les stratégies de recherche. De ce fait, la participation aux appels à projets de recherche reste marginale (un projet ANR, un projet POPSU), en comparaison avec les actions de valorisation (colloques, expositions, publications à destination du grand public) qui s'élèvent à une cinquantaine.

L'unité est particulièrement dynamique et présente dans le monde non académique, tant par les nombreux programmes de recherche menés avec des partenaires territoriaux que par des productions scientifiques de vulgarisation et de médiation. Les partenariats noués avec des collectivités permettent de développer les interactions avec le monde professionnel. Cela donne aussi lieu à une diffusion des savoirs dans la société par des publications, expositions, participations à des événements et d'autres formats de valorisation qui, mis au service d'un projet commun, pourraient asseoir l'effort d'ouverture vers la société tel qu'accompli par l'unité depuis une quinzaine d'années. En effet, si ces activités multiples de valorisation sont importantes, elles dispersent néanmoins les efforts de recherche, alors que des réponses inter-axes à des projets communs pourraient créer un socle scientifique solide et partagé. Les produits de la recherche inscrits dans ces activités pourraient ainsi consolider l'assise de l'unité et la visibilité du LéaV.

En résumé, le comité reconnaît le dynamisme des chercheurs (organisation de colloques ; relations avec les partenaires scientifiques et institutionnels ; relations avec les organisations professionnelles ; accompagnement des doctorants) et la capacité de la direction de l'unité à assurer la gestion quotidienne (relation avec les deux écoles doctorales de rattachement), mais il encourage l'ensemble des membres de l'unité à une réflexion sur ce qui fonde le commun de l'unité, au lieu de poursuivre une fragmentation du travail par la multiplication des axes de recherche et leurs processus de valorisation spécifiques et segmentés.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le comité constate que le LéaV a tenu compte des remarques faites par le comité du Hcéres de l'évaluation précédente. Elles étaient de trois catégories : organisation et vie de l'unité ; qualité des produits et activités de recherche ; perspectives scientifiques à cinq ans et faisabilité du projet.

En ce qui concerne l'organisation et la vie de l'unité, une première remarque portait sur la double direction. D'abord bicéphale, en raison du rattachement de l'unité à deux écoles doctorales pratiquant des modalités différentes quant au doctorat en architecture, la direction de l'unité a été très vite reconsidérée et, depuis 2019, l'unité est menée par une directrice élue. Elle est HDR et ingénieure de recherche. Elle est assistée d'une gestionnaire en poste au LéaV depuis 30 ans. En 2024, la directrice a été réélue pour cinq ans.

Une deuxième remarque portait sur l'encadrement doctoral et plus particulièrement la faiblesse des actions de valorisation des doctorants. Or, le nombre d'HDR a augmenté ; ainsi, l'équipe composée de 7 encadrants peut suivre des doctorats « en architecture » et des doctorats « par le projet ». Par ailleurs, une activité de relais des informations et d'incitation à la publication a été mise en place. Le comité, en 2024, remarque toutefois l'absence d'ateliers spécifiques portant sur la rédaction d'articles, permettant de mieux faire connaître les normes internationales des revues classées ou référencées.

Une troisième remarque, enfin, portait sur la valorisation des travaux des doctorants. Le LéaV a répondu par des actions d'incitation à l'organisation de journées d'études pour les jeunes chercheurs et par la sensibilisation de cette nécessité de valorisation auprès des directeurs de thèse.

Pour ce qui est de la qualité des produits et activités de recherche, une première remarque du comité portait sur la nécessité d'accroître la part des publications dans des revues de rang national et international, au lieu de la seule publication dans la revue interne à l'unité, FabricA.

Pour y répondre, la publication de la revue FabricA a été arrêtée afin de permettre l'émergence d'un outil plus large : les éditions du LéaV. Le comité, en 2024, indique que cette réponse ne couvre que partiellement la question posée en 2019, car il s'agit toujours d'une publication « locale », mêlant la recherche des membres de l'unité à d'autres chercheurs d'horizons divers. La stratégie de publication internationale reste peu lisible malgré l'encouragement dans des publications telles que les CRAUP, Risques urbains, Territoires en mouvements, etc.

Une deuxième remarque portait sur le doctorat en « Histoire de l'architecture » et le risque de sa disparition à la faveur du doctorat « par le projet ». Comme l'indique la réponse dans le DAE, les doctorats des ED sont désormais délivrés en « Architecture ». Cependant, les classifications universitaires persistent et un partenariat avec une université délivrant des doctorats en histoire de l'art et, par extension, en histoire de l'architecture pourrait permettre de garder cette spécificité. Par ailleurs, le rattachement de l'unité à deux ED en SHS se justifie par la possibilité d'obtenir chaque année des contrats doctoraux spécifiques dans le cadre de la recherche par le projet (Cergy Paris Université).

La troisième remarque portait sur la nécessité de stabiliser les axes de recherche. Le comité, en 2024, souscrit aux remarques faites en 2019 car les axes continuent de muter, parfois en multipliant les sous-axes. Pour le prochain contrat, un axe supplémentaire est même envisagé. Ainsi, la préconisation à ce sujet ne semble pas avoir été prise en compte.

La quatrième remarque porte sur le nombre limité de réponses aux appels d'offres et les publications des thèses. Le LéaV présente ici les réponses au POPSU et l'activité opérationnelle du Master Jardins Historiques, Patrimoine et Paysage (JHPP) en réponse aux demandes des collectivités territoriales. En ce qui concerne les publications d'ouvrages, elles ont été diversifiées avec des éditeurs tels que Birkhäuser, Les Éditions du pavillon de l'Arsenal, In Folio, Les Éditions de la Villette.

Une cinquième remarque du comité précédent portait sur la publication dans des revues étrangères et la diffusion en langue étrangère, ce à quoi le LéaV a répondu en optant pour une publication systématique des articles de recherche sur HAL, ce qui permet de mieux rendre visibles les publications à l'étranger, mais ce qui ne répond pas au besoin de publier dans des revues étrangères.

La dernière remarque, sur les aspects scientifiques, questionnait l'apport scientifique du Master Jardins Historiques, patrimoine et Paysage. L'apparition de colloques témoigne d'un engagement dans cette voie. Cependant, cela semble limité par rapport à l'ampleur des partenariats.

Enfin, s'agissant des perspectives scientifiques à cinq ans, la première remarque du comité concernait l'absence de projets collectifs. Le LéaV répond qu'au moins deux projets (Ressources et Magny-en-Vexin) ont permis un travail de plusieurs membres de l'équipe et que des journées d'études ont pallié cette absence (8 exemples sont cités dans le DAE).

Suivait une deuxième remarque du comité Hcéres de 2019 qui demandait un bilan quant aux séminaires doctoraux pour marquer leur caractère fédérateur. Le LéaV a répondu en soulignant la mise en place de trois séminaires : a) Le séminaire doctoral de l'ED AHSS n°628 CY Cergy Paris Université, mis en place par le LéaV à

partir de l'année universitaire 2021-2022 et organisé selon une périodicité d'environ huit séances par an, d'octobre à juin ; b) un séminaire doctoral est organisé par l'EUR HCP. Il réunit l'ensemble des doctorants par le projet, toutes spécialités confondues ; c) le séminaire doctoral de l'ED SSH n°629 Paris-Saclay est organisé par le LéaV selon une périodicité d'environ huit séances par an, d'octobre à juin. Ces séances ont un double objectif : permettre aux doctorants d'assister ou de participer aux événements scientifiques organisés par le LéaV ou l'Ensa Versailles (journées d'études, colloques), et leur donner l'occasion d'organiser eux-mêmes une journée d'études. Ces trois séminaires, suivis de valorisation par des journées d'études, sont un outil de rencontre et de travail commun pour les doctorants et les membres de l'équipe.

La dernière remarque questionnait la « spécificité » du LéaV par rapport aux autres équipes de recherche des écoles d'architecture. À cet égard, la réponse fait preuve d'une grande lucidité car le LéaV défend sa spécificité dans la méthodologie de recherche « par le projet », mais reconnaît qu'en raison du fait qu'il s'agit du seul laboratoire de l'Ensa Versailles, toutes les thématiques de recherche des membres doivent être couvertes, ce qui génère une dispersion thématique.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité s'inscrit dans le Grand Ouest francilien et fait de cette spécificité un levier pour tisser des relations avec les universités proches (Cergy, Paris-Saclay) et les acteurs locaux. Cependant, les liens avec les unités de recherche des autres Ensa semblent absents. Les thématiques de recherche évoluent vers des questions d'actualité telles que la transition écologique et la méthodologie de la recherche par le projet. Cependant, la multiplication des axes de recherche freine la consolidation d'un projet scientifique commun à l'équipe.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Le LéaV reçoit du BRAUP une dotation annuelle stable de 47 k€. La crise Covid19 explique la baisse des contractualisations entre 2020 et 2022 qui – redevenues normales en 2023 – apportent un complément de 45 k€ par le biais de contrats avec des collectivités. Ces contrats, ponctuels et relevant de la prestation ciblée auprès de collectivités ou entités comme le POPSU, ne semblent pas permettre une mutualisation des ressources pour des investissements collectifs, tels que l'emploi de personnels supplémentaires et des moyens pour répondre à des appels à projets, qui puissent être communs à plusieurs axes thématiques. Les équipements dévolus à la recherche et la documentation à disposition des chercheurs sont satisfaisants malgré une sous-utilisation de la bibliothèque.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'équipe s'est dotée d'un règlement intérieur en 2015. Il régit l'organisation générale de l'unité, définit la durée du mandat de la direction et les conditions d'intégration de nouveaux membres. Il pose, par ailleurs, les règles permanentes et générales relatives à l'utilisation des locaux et du matériel et précise, aussi, la réglementation en matière de sécurité de l'information et des systèmes d'information. Le rapport d'autoévaluation indique que l'unité dispose de deux postes (une ingénieure de recherche qui assure aussi la direction du laboratoire et un poste d'administratif qui assure le rôle de gestionnaire), sans pour autant que ne soit indiqué dans le règlement intérieur le rôle de chacun ni les critères de recrutement. En dehors des assemblées générales et des réunions de conseils de laboratoire, aucune initiative ne semble avoir été prise par la direction avec les membres de l'unité (statutaires, non permanents et administratifs) pour transmettre des informations sur son fonctionnement, sur les droits des membres ou encore sur les offres de formation possibles pour les chercheurs.

1 / L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le renouvellement générationnel de l'unité a entraîné une refonte globale des objectifs scientifiques et des méthodes de recherche, initialement tournés vers l'Histoire de l'architecture et de la ville, au sein de l'ancienne structure de recherche de l'Ensa de Versailles – le LADRHAUS, Laboratoire de Recherche en Histoire architecturale et urbaine-société. Depuis presque dix ans, l'unité revendique donc un positionnement à vocation pluridisciplinaire et non spécifique dont témoigne l'acronyme LéaV en tant qu'unité d'École. Elle entend, par là même, faire une place à de nouveaux chercheurs, dont les profils et les parcours sont plus diversifiés.

Les questionnements portent désormais sur les enjeux contemporains de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes, qu'elles soient techniques ou sociales. Ces objectifs scientifiques définis par l'unité ont été structurés suivant quatre axes à partir de 2018. Ils apparaissent en phase avec les grandes orientations définies par la tutelle pour faire face aux crises systémiques qui traversent la société (énergétique, écologique et sociétale) et les territoires.

Les axes thématiques sont portés par des membres appartenant au conseil de laboratoire, ce qui permet de discuter les programmes, leur devenir et leurs interactions possibles. Ces axes de recherche, qui devraient encore augmenter, entendent faire des ponts avec la pédagogie développée dans le cycle Master.

Parmi les évolutions mises en place ces dernières années, l'unité s'est donné comme ambition de développer et de valoriser la « recherche par le projet », ce qui la rend attractive avec plus de quinze nouveaux doctorants inscrits entre 2020 et 2022 mais pour seulement deux HDR encadrants.

Les travaux de l'unité montrent qu'une « stratégie d'alliance territoriale » est à l'œuvre depuis de nombreuses années, celle-ci nouant de nombreux partenariats et conventions avec différentes collectivités locales et régionales sur des projets ciblés et souvent financés.

Points faibles et risques liés au contexte

L'évolution du programme scientifique autour de quatre (voire cinq) axes apparaît pléthorique au regard du nombre de chercheurs permanents de l'unité. Cette multiplication des thématiques et donc des axes apparaît problématique à terme : le projet scientifique reposant davantage sur quelques personnalités motrices, que sur un projet collectivement partagé, pourrait l'affaiblir si celles-ci venaient à quitter l'établissement et ainsi l'unité de recherche. Si cette posture « cumulative » et protéiforme est assumée par les chercheurs au nom de la liberté de la recherche, elle tend pourtant à générer de la fragmentation voire de la répétition car certaines thématiques se recoupant d'un axe à l'autre.

L'unité ne semble nouer aucune relation avec les laboratoires des autres Ensa françaises au sein de réseaux thématiques et/ou de chaires.

Les modalités adoptées pour débattre de sa stratégie scientifique et ses effets hors du cercle restreint du conseil de laboratoire ne sont pas explicitées.

Un déséquilibre tend à s'accroître entre le nombre de doctorants inscrits dans l'ED Cergy (18) pour une recherche par le projet et ceux inscrits dans l'ED Saclay (11) pour une recherche académique en architecture.

Concernant la recherche par le projet, revendiquée comme une posture originale de recherche, il manque dans le DAE une définition quant aux attendus et à la méthodologie mise en place pour la différencier de la recherche « en » architecture, sur le projet. Même si des précisions ont été demandées lors de l'entretien, tant auprès des enseignants-chercheurs HDR que des doctorants concernés, les réponses produites n'ont pas réellement permis de lever le voile sur ce type de pratique. Dans de très rares cas, des doctorants produisent une recherche « autoréflexive » à partir de leur propre processus de projet, mais les thèses développées entendent majoritairement mettre en résonance écrits théoriques et corpus construits d'architectes, ce qui ne constitue pas, en soi, une spécificité, par rapport à d'autres encadrements de thèse de doctorat en architecture.

De manière paradoxale, l'unité, tout en mettant en avant cette approche et malgré l'attrait réel résultant pour les doctorants (+15 entre 2020 et 2022), valorise peu les résultats obtenus hormis à travers quelques tables rondes et expositions, ce qui ne permet pas de mesurer la valeur ajoutée de ce type de recherche opérationnelle.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le laboratoire dispose de ressources financières supplémentaires à la dotation ministérielle de base du BRAUP qui reste stable depuis quatre années (47 k€/an). Ces ressources sont essentiellement obtenues grâce à des partenariats locaux et régionaux, notamment, des études opérationnelles menées au sein du master JHPP : entre 2020 et 2022, elles fluctuaient entre 17 k€ et 28 k€. Les ressources en 2023 montrent une augmentation à 45 k€, soit équivalente aux ressources récurrentes.

Des ressources financières particulières ciblent certaines actions telles que la recherche sur les jardins ou des prestations d'étude dans le cadre de partenariats avec les collectivités. Ces ressources permettent de maintenir certaines thématiques, voire l'axe, mais semblent fonctionner de manière autonome par rapport à d'autres thématiques.

Les locaux du LéaV se situent au sein de l'Ensa Versailles, à côté du bureau de la direction des études. Ils comportent un bureau pour la direction, deux bureaux pour l'administration, quatre bureaux collectifs pour les enseignants-chercheurs, un bureau pour les doctorants, un centre de documentation et une petite salle de stockage pour ses archives. L'unité bénéficie de façon prioritaire d'une grande salle équipée destinée aux réunions et aux séminaires de recherche. L'unité fait état d'un besoin d'une meilleure signalétique et du bruit gênant provoqué par la proximité avec les salles de cours.

Points faibles et risques liés au contexte

Le comité note qu'au-delà d'une rencontre annuelle, l'équipe ne promeut pas d'actions visant la rencontre et la connaissance mutuelle des recherches conduites par les chercheurs. Seuls les séminaires doctoraux contribuent à la rencontre, l'échange et la mutualisation des savoirs.

Un effort pour s'impliquer dans des recherches financées, type ANR, permettrait au laboratoire de bénéficier de ressources plus conséquentes.

Le rapport d'autoévaluation fait état d'une volonté de développer la recherche par le projet, sans que l'on puisse mesurer comment sont vraiment financés ces projets pour leur mise en œuvre et leur valorisation. La structuration en cinq axes thématiques favorise peu la recherche collective et les transversalités.

L'unité montre comme point à améliorer, d'une part, la visibilité de l'onglet recherche dans le menu déroulant du site de l'école et, d'autre part, une implantation physique à la croisée de différents flux (salles de cours, distributeurs de boissons), trop bruyants et peu propices au travail de recherche, ainsi que la sous-utilisation de la bibliothèque par les chercheurs.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est composée de 38 membres permanents représentant l'ensemble des champs disciplinaires des Ensa. L'unité s'engage à aider les enseignants-chercheurs à soutenir des doctorats et des HDR par l'allègement significatif de leur charge d'enseignement. Cette politique relevant, toutefois, de l'établissement et de la tutelle, le comité les encourage à prendre des dispositions permettant de reconnaître le travail d'encadrement des doctorants dans le spectre des activités pédagogiques régulières des enseignants titulaires d'une HDR.

Avant 2019, la direction du laboratoire était bicéphale, composée d'un enseignant-chercheur docteur du champ TPCAU et d'une ingénieure de recherche docteure. Cette direction double semble justifiée par le rattachement de l'unité de recherche à deux écoles doctorales différentes en sciences humaines et sociales, où chacun des codirecteurs gère les relations avec une des Écoles Doctorales (ED SSH n°629 de Paris-Saclay ou ED AHSS n°628 de Cergy Paris Université). Depuis la démission du directeur chargé du lien avec l'ED de Cergy (recherche par le projet), la directrice assure son rôle avec le soutien administratif d'une gestionnaire. Ce duo exprime sans doute une volonté de collaboration entre une chercheuse et une administrative dont les compétences complémentaires peuvent être mises au service de l'équipe de recherche.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité a mis en place un système efficace pour la sécurité des données, en outre un logiciel anti-plagiat. Même si des formations sur les violences sexistes ou sexuelles ou le harcèlement moral ont été proposées par l'Ensa Versailles en 2022 et 2023, il n'existe pas au LéaV de dispositif d'accompagnement spécifique dédié à la

question du bien-être des personnels au travail ou celle de la prévention des risques (référént, charte, commission, etc.). Le comité suggère de mettre en œuvre un tel dispositif – mis en œuvre au sein de nombreuses équipes de recherche, grâce à des « référents » - dans le prochain contrat.

Dans le sillage de cette remarque, le comité note que l'équipe ne met pas en place une politique d'information quant aux dispositifs d'accompagnement à l'évolution des carrières (les ressources humaines, la formation, la mobilité interne, etc.). Il est seulement rappelé que des évolutions ont eu lieu dans la gouvernance. Le mode de fonctionnement entre la nouvelle directrice et les deux écoles doctorales indique un partenariat institutionnel, mais le comité constate que les relations scientifiques (mise en place de séminaires doctoraux conjoints entre chercheurs des écoles doctorales) restent modestes. Le comité encourage à un engagement plus large de tous les membres d'encadrement dans ces tâches, notamment la participation au suivi de thèse (CSI) des 29 doctorants qui est assuré par la directrice de l'équipe.

Questionnés sur leur accompagnement spécifique, les membres de l'équipe semblent considérer que cela n'a pas d'incidence sur les recherches qui sont conduites. Le comité encourage l'équipe à considérer dans le prochain contrat la mise en œuvre de ces mesures garantissant la sérénité de la vie collective de l'équipe.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité s'inscrit dans plusieurs initiatives de recherche. Cependant, son attractivité globale pourrait bénéficier d'une plus grande harmonisation des recherches. En effet, chaque axe poursuit ses objectifs et a des moyens de mise en visibilité des travaux, mais une plateforme commune au LéaV renforcerait l'attractivité d'ensemble. Les éditions du LéaV sont une initiative qui permet d'avancer dans ce sens, mais elle devrait être supportée par la mise en place d'un site internet spécifique, régulièrement mis à jour. Les partenariats internationaux se concentrent sur l'Europe et notamment l'axe Suisse, Italie, Allemagne, ce qui présente une grande cohérence bien que ces liens semblent reposer sur quelques initiatives individuelles et non sur des contractualisations institutionnelles entre équipes de recherche. Le comité salue cet engagement mais constate qu'ils pourraient structurer plus fortement les stratégies de recherche de l'Unité. La participation aux appels à projets compétitifs reste marginale. En revanche, les activités de valorisation et de dissémination (colloques, séminaires, symposium, etc.) contribuent à l'attractivité et à la reconnaissance du laboratoire dans le paysage de la recherche propre aux écoles d'architecture en France.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité développe des partenariats nationaux et internationaux de recherche, dont une dizaine en Europe, essentiellement les pays frontaliers : l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Ces initiatives, régulières et intenses, reposent sur les relations personnelles des chercheurs et ne sont pas inscrites dans des protocoles institutionnels (Erasmus, accord-cadre). Avec l'Italie, les partenariats portent sur des recherches sur l'architecture intérieure (notamment celle de André Bloc, en cours depuis 2013), ce qui a donné lieu à deux recherches doctorales et sur les gares comme véhicule de construction d'une spatialité « italienne ». Un partenariat est aussi identifié avec l'Allemagne, portant sur les jardins, aboutissant à l'organisation du colloque « Sortir de l'enclos : jardin et politique(s) » coorganisé avec la Fondation Fürst Pückler-Park Bad Muskau en 2022. Des partenariats sont aussi indiqués avec des pays hors Europe tels que l'université de Zhejiang, Chine, qui a permis d'organiser le colloque « Restaurer les bétons » en 2022.

Des membres du LéaV participent aux comités de lecture de revues françaises (moins d'une dizaine, parmi lesquelles Aedificare et Ambiances) et de revues étrangères telles que Werk, Bauen + Wohnen ou Architektur Aktuell, etc.) Certains assurent la direction de collections comme celle pour Officina en Italie ou Au Bord de l'eau, en France.

En matière de représentation au sein d'instances, une dizaine de membres de l'unité de recherche siègent dans les instances de l'Ensa Versailles et d'autres chercheurs siègent dans les comités scientifiques d'écoles d'architecture étrangères (deux écoles italiennes : Rome et Milan) ainsi que dans des instances du ministère de la Culture, comme le CNECEA (deux membres), ou encore dans des lieux de rayonnement culturel (Collège international de Philosophie, un membre). Sur un plan plus professionnel, certains chercheurs participent aux instances de l'ICOMOS (moins d'une dizaine) et des Commissions régionales du patrimoine.

Trois recherches doctorales ont été reconnues par des distinctions importantes, à un niveau national et international, et qu'il convient de saluer, comme l'Académie française d'Architecture. Trois thèses en cotutelle internationale (Italie, Belgique, Canada) sont en cours depuis 2023 et cette stratégie sera poursuivie par l'Unité.

Les chercheurs de l'unité sont présentés lors de la rentrée académique de l'Ensa Versailles à leurs collègues et un livret d'explication des services de l'équipe leur est fourni, mais il n'y a pas d'activité spécifique prévue pour les initier aux activités du laboratoire. La question de l'intégrité scientifique de la recherche est essentiellement développée par les écoles doctorales (Paris-Saclay et Cergy Paris Université) auxquelles le LéaV est rattaché. Outre les chartes et le serment du doctorant, un MOOC est mis à leur disposition.

En ce qui concerne l'activité spécifique du LéaV, un logiciel anti-plagiat vient d'être acquis par l'établissement. En matière de protection des données et des informations, le LéaV se repose sur l'Ensa Versailles pour ces aspects.

La politique d'invitation de chercheurs est portée en partenariat avec CYPV et donnera lieu à l'accueil d'un chercheur de l'University College of London en résidence en 2024. Par ailleurs, des chercheurs sont invités dans les séminaires et rémunérés par le LéaV sur ses fonds propres.

L'équipe a répondu à des appels à projets ANR dont un intitulé RESSOURCES (deux membres du LéaV y participent) a été lauréat, ainsi que le projet du POPSU sur Magny-en-Vexin. L'équipe a aussi été lauréate de quelques initiatives dans le contexte de CYPV (notamment le DIM – Domaine d'Innovation Majeure – PAMIR, autour du patrimoine) et de Paris-Saclay (par exemple, la plateforme PROBLEMATA). Ils ont donné lieu à des contrats doctoraux et le financement de colloques et des journées d'études.

Le partenariat universitaire avec CYPV et Paris-Saclay a permis la participation à des projets de recherche d'envergure nationale portés par les laboratoires DYPAC (patrimoine) et DAVID (numérique).

L'unité n'a pas souscrit à l'affiliation officielle à la MSH Paris-Saclay en raison du coût d'adhésion mais elle a été associée à la marge à quelques activités. Le comité note que, malgré l'intérêt de ces échanges, la stratégie de recherche n'est pas clairement identifiée.

L'unité était engagée dans le Labex Patrima, désormais EUR FSP, et a répondu à des appels à projets qui ont donné lieu à des aides de la Fondation des sciences du Patrimoine pour l'organisation de colloques. Dans le cadre de l'EUR Héritage, Patrimoine, Création, le LéaV est engagé dans la mise en place du doctorat par le projet. Ces deux activités importantes couvrent, d'une part, la valorisation des connaissances patrimoniales, d'autre part, apportent un soutien financier aux doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Malgré l'intérêt des actions en cours, le comité relève qu'il s'agit surtout d'initiatives individuelles et qu'à l'intérieur de chaque axe, cela ne semble pas contribuer à une synergie favorisant une recherche collective. Ainsi, la stratégie de rayonnement et de partenariat (contrat entre laboratoires, construction de recherches communes rendant visible l'activité propre au LéaV) n'est pas encore affirmée.

Dans la réponse du laboratoire lors de la journée d'entretien avec le comité, la différence en matière de contribution à la recherche entre, d'une part, les partenariats pour des prestations professionnelles et, d'autre part, l'engagement dans des recherches scientifiques n'est pas explicitée. Deux membres de l'unité participent au projet ANR RESSOURCES et d'autres sont associés pour des actions ponctuelles avec des laboratoires universitaires (DYPAC, DAVID), mais les initiatives pour conforter et prolonger ces participations aux recherches d'envergure nationale devraient faire l'objet d'un travail collectif au sein du LéaV.

Les distinctions attribuées aux doctorants récompensent clairement des activités de recherche. En revanche, les distinctions des enseignants-chercheurs concernent souvent des prix professionnels (AMO ou Geste d'Argent ou l'Ordre national du Mérite).

Les publications dans une revue de recherche ne sont pas différenciées de celles paraissant dans une revue professionnelle ou de vulgarisation. Ainsi les activités scientifiques et celles de valorisation sont indiquées dans les mêmes registres. Certains membres de l'équipe mentionnent les prix reçus dans le cadre de leurs activités de projet, comme les prix AMO.

Il conviendrait de mieux préciser les questions d'intégrité scientifique. Cela serait d'autant plus utile que la recherche par le projet au LéaV dispose d'une réglementation moins reconnue et partagée que celle de la recherche académique, notamment au regard de la valorisation des travaux professionnels de certains chercheurs praticiens.

En effet, une explication claire des diverses formes de recherche, de leurs méthodologies et de leurs objectifs manque et les sites internet des ED n'offrent pas d'informations complémentaires.

Les chercheurs de l'équipe ont répondu à des projets de recherche d'envergure nationale dans le cadre de l'ANR ou ceux relatifs à l'Idex, cependant, sans être retenus. Le comité encourage les membres de l'équipe à poursuivre dans ce chemin et incite la direction à mettre en œuvre des politiques d'accompagnement pour la structuration de ce type de projets. Par ailleurs, le comité incite à envisager une adhésion du LéaV à la MSH, ce qui pourrait favoriser le montage et le portage de projets de recherche de cette nature.

Le montage de projets d'envergure ne semble pas assuré par l'unité. Pour les recherches en cours, le LéaV ne définit pas clairement la nature de sa participation et sa part de responsabilité (par exemple direction de Work package WP). La participation au PIA semble être limitée à des partenariats et des actions de valorisation (colloques, séminaires). Il faudrait préciser les recherches autres que les valorisations et l'encadrement doctoral qui sont conduites dans ce cadre avec un statut de « pilote de la recherche » ainsi que les méthodologies mobilisées.

Les valorisations des chercheurs sont éparpillées et leur rattachement à l'unité de recherche pas assez lisible. Le comité suggère la mise en place d'une plateforme numérique régulièrement actualisée.

L'unité de recherche ne fournit pas d'information au sujet des équipements et compétences techniques, en estimant que cela ne rentre pas dans le périmètre des recherches.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité a pris en compte les recommandations faites lors du dernier contrat : des stratégies telles que la diversification des supports de publication et l'intégration des publications sur la plateforme HAL sont en cours et méritent d'être renforcées. L'accompagnement des jeunes chercheurs est une disposition profitable pour l'avenir de l'unité : il concerne, d'une part, l'incitation à publier sur HAL, d'autre part, le soutien pour la rédaction d'articles respectant des normes académiques. Il peut être nécessaire d'inciter les membres publiant peu ou pas à mettre en place des dynamiques de recherche, notamment en demandant des décharges.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité de recherche a fait le choix de ne plus publier sa revue interne FabricA pour privilégier des éditions qui lui soient propres, les éditions du LéaV. C'est une assise intéressante qui peut conduire à faire grandir l'unité et à développer ses rapports avec l'extérieur. L'inscription dans un objectif de science ouverte mis en œuvre par un site des éditions du LéaV où il est possible de télécharger les publications est un point positif, mais ce site reste trop confidentiel et il n'est pas assez reconnu pour faire l'objet d'un recours systématique de la part des chercheurs en dehors du LéaV. Le comité incite l'équipe à s'assurer de la visibilité nationale et internationale de ses publications, qui sont encore trop discrètes.

Depuis la dernière évaluation, une stratégie de publication semble avoir été mise en place, avec encore quelques lacunes mais cela paraît être une évolution positive. Il s'agit, d'une part, du soutien aux doctorants pour publier des articles et éditer leurs thèses, d'autre part, de l'encouragement des membres par la direction

à la publication. Dans ce sens, la mise en œuvre de la publication des travaux sur HAL est à saluer car elle constitue le premier pas d'une dynamique qu'il faut soutenir davantage.

Bien que les objets d'étude des axes du LéaV paraissent disparates – allant des intérieurs aux gares métropolitaines –, ils donnent lieu à des publications dont il faut souligner le nombre et le caractère international, même si souvent il s'agit de publications sans affiliation à la recherche académique (revues répertoriées ACL).

Sur le plan quantitatif, la production scientifique a significativement augmenté par rapport à l'évaluation précédente en passant à environ 500 produits ; le rapport ne permet pas d'évaluer combien de ces produits rentrent dans les publications académiques à comité de lecture et, malgré une amélioration significative par rapport à l'évaluation précédente, une plus grande rigueur dans la présentation des produits de la recherche permettrait de conforter la dynamique scientifique de l'unité. On note ainsi une forte implication des doctorants avec presque 40 % des publications dans la production scientifique ainsi que dans celle des chapitres d'ouvrages (sur 171 produits au total, 46 sont écrits par des doctorants).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le laboratoire présente un taux de chercheurs publiants d'environ 25 % sur l'ensemble des chercheurs. Leurs publications sont pour une part des ouvrages monographiques chez des éditeurs publics ainsi que des chapitres ou articles dans des presses universitaires. Les articles sont publiés dans des revues nationales (CRAUP, Risques Urbains), mais leur nombre est peu significatif par rapport aux publications dans des ouvrages qui ne sont pas à comité de lecture. Globalement, le rapport d'autoévaluation est assez peu précis sur le type de production scientifique et sur la présence ou non de comité de lecture pour les supports de publications choisis. Des participations à des programmes de recherche collectifs sont parfois faussement présentés comme des publications. On peut également noter une forte disparité de production parmi les membres publiants. Ainsi, parmi les 40 chercheurs permanents publiants hors doctorants, la moitié de la production scientifique (toutes catégories confondues) se fait sous la plume des huit chercheurs les plus actifs. En moyenne, et abstraction faite des non publiants, les chercheurs actifs hors doctorants ont publiés huit produits de recherche (revues, actes de conférences, ouvrages, etc.). Il existe donc une forte disparité d'activité de production au sein des chercheurs permanents. Comme souligné plus haut, les doctorants contribuent de façon significative à la production du LéaV. Parmi les chercheurs permanents, dix-sept n'apparaissent pas dans les données de production scientifique. Cela ne signifie pas qu'ils soient inactifs mais cela pose question sur les modalités de leur participation à la vie du laboratoire.

Par ailleurs, le LéaV incite à la publication classique, alors qu'il faudrait envisager d'autres formes de valorisation pour les travaux à caractère professionnel (brevets, bases de données, répertoires professionnels). En effet, selon le rapport d'autoévaluation, une part non négligeable d'événements liés à la recherche n'aboutit pas à une production écrite, ou parfois difficile à référencer dans HAL : tables rondes, séminaires pédagogie-recherche ; ou dans certains cas des productions basées sur l'image (captation) et difficile à valoriser dans HAL. Il est recommandé de réfléchir à des formats de communication associés aux recherches de modalités innovantes qui puissent être versés dans HAL (par exemple, dans le cas de la recherche par le projet, workshop, école d'été) au sein d'une collection propre du LéaV. Cette valorisation et réflexion sur les modalités de communication devraient être anticipées en amont et ainsi appeler une réflexion sur les modalités de valorisation/communication spécifique à ce type de projets.

Les faiblesses liées à l'utilisation de l'outil HAL, telles que des références absentes, mal catégorisées, ou impossible à inclure faute de notice complète, s'expliqueraient par un manque de formation et/ou de personnels chargés de cette tâche. Des formations ont été prévues pour initier les chercheurs à cet outil et les rendre autonomes dans le dépôt des documents.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité LéaV s'inscrit dans le monde non académique à la fois par ses programmes de recherche en lien avec les partenaires territoriaux, par le choix de formations doctorales sur conventions Cifre et des productions de vulgarisation et de médiation scientifiques. Les nombreux partenariats avec des collectivités permettent de développer les interactions avec le monde professionnel. Cela donne aussi lieu à une diffusion des savoirs dans la société par des publications, expositions, participation à des événements.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le travail conduit par les membres de l'unité, et surtout de l'axe 3 « Héritage, Patrimoine, Création », en relation avec le monde non académique bénéficie de la spécificité des Ensa et de leurs enseignants-chercheurs, souvent en lien avec la pratique architecturale et paysagère. L'unité encadre ainsi quatre thèses sur dispositif Cifre (une cinquième a été soutenue en 2023), accueillies en agence d'architecture pour leur dimension praticienne. Sa participation à des programmes à visée opérationnelle (I3F, CCHLeM) ou de recherche-action (POPSU Territoires 2019) montre son implication durable dans le monde socio-économique.

Le LéaV produit des dispositifs de vulgarisation et de médiation scientifiques qui pourraient être davantage mis en valeur sous forme de Mooc, expositions ou blog hypothèses.

Certains membres de l'unité participent à de grands événements publics comme la Biennale d'Architecture à Versailles, ou à des journées d'études ouvertes à un public éclairé ou de maîtres d'ouvrage. Cela installe l'unité dans le paysage non académique comme une ressource d'expertise. La production scientifique a augmenté significativement par rapport à la précédente évaluation. Elle inclut des productions d'échelles internationale et nationale et concerne les catégories classiques de valorisation : colloques, séminaires, ouvrages mais aussi plus innovantes tel que le MOOC. La recherche par le projet sensibilise à un nouveau type de production qui reste cependant à développer.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Hormis les thèses sur dispositif Cifre et les travaux de recherche-action du POPSU, l'unité ne valorise pas suffisamment sa production scientifique orientée vers la vulgarisation et la médiation scientifique grand public ou à destination du monde économique. Le comité souligne que les thèses sur dispositif Cifre constituent un lien avec le monde socio-économique mais que des valorisations spécifiques à l'adresse des encadrants en entreprise pourraient être initiées. Les travaux de l'unité sur la notion de territoire, sur les questions de transition participent pleinement des débats de société, mais les membres de l'unité s'y intègrent inégalement. Ainsi, si les partenariats avec les collectivités dans le cadre du Master JHPP et ceux avec l'immobilière 3F donnent lieu à des activités de transfert des connaissances vers la société, les autres initiatives, en revanche, restent cantonnées à des activités pédagogiques en lien avec les acteurs de la société, la partie diffusion des résultats étant moins développée.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

La recherche à l'Ensa Versailles est présente depuis la création de l'École en 1973. Les thèmes de recherche sont inspirés des thématiques sociétales auxquelles les architectes sont confrontés.

Depuis une décennie, l'unité a fait le choix de réunir des thèmes disparates et de les faire converger dans une même équipe, le LéaV, qui articule les quatre thématiques : Énergie, climat, environnement / Métropolisation et développement territorial / Patrimoines et territoires / Les espaces et leurs sens. Depuis, ces axes ont chargé de nom et orientation comme suit : Matière à expérimentation ; Métropolisation et développement territorial ; Héritage, patrimoine, création ; Espaces, corps, sensibilités.

Les chercheurs montrant une grande fidélité à l'unité et à l'École, le LéaV souhaite maintenir ces quatre thématiques pour le prochain contrat tout en les transformant. L'équipe souhaite ajouter une cinquième thématique qui se positionne davantage sur la conception et les enjeux des projets. Ce point contrevient aux recommandations exprimées par le comité du Hcéres déjà en 2019 : le comité du Hcéres en 2024 exprime également ce point de vigilance car la multiplication des thématiques accroît cette fragmentation scientifique et limite la possibilité d'un projet collectif. Le LéaV affiche la recherche « par le projet » comme un levier pour l'évolution de sa recherche dans le prochain contrat, notamment dans le cadre du partenariat de site avec le CYPV, sans toutefois spécifier en quoi cette démarche méthodologique apporte-t-elle une contribution épistémologique à la recherche.

Les points évoqués ci-dessous constituent les objectifs que le laboratoire se fixe en termes scientifiques : politique de site ; partenariat avec les collectivités territoriales (Biennale de Versailles ; POPSU, etc.) ; doctorat par le projet ; mise en place du PFE mention recherche et adossement de la pédagogie à la recherche ; renforcement de la capacité d'encadrement doctoral avec des nouveaux enseignants HDR ; consolidation du Master JHPP adossé à CYPV et du master avec Paris-Saclay ; renforcement des recherches par convention Cifre ; meilleure visibilité internationale et politique de valorisation.

Ces points sont importants mais le comité remarque que, dans la vie scientifique d'une équipe, les recherches financées par des institutions nationales et internationales (ANR, Horizon 2020) sont nécessaires ainsi qu'une stratégie de positionnement dans les PIA. Or, cela n'est pas mentionné dans les objectifs à atteindre du nouveau contrat.

Du point de vue de la gestion de l'équipe, d'autres objectifs sont affichés : un recrutement d'enseignants-chercheurs à l'Ensa Versailles disposant de diplômes permettant l'encadrement des recherches ; le recrutement d'un personnel support à la recherche ; l'obtention de moyens pour l'enregistrement des événements et leur diffusion (si la publication n'est pas envisagée) ; une meilleure valorisation pour le centre de documentation du LéaV (peu exploré par les chercheurs).

À cette analyse très claire, il faut ajouter la volonté d'organiser un séminaire de rencontre annuel des chercheurs et le recrutement d'un poste d'assistant de recherche qui permettrait d'asseoir une infrastructure de recherche et de soulager les enseignants de la tâche de gestion administrative de la recherche.

L'arrivée de seize nouveaux membres dans l'équipe engendre des besoins financiers. Or, les financements qui peuvent pour le moment satisfaire aux demandes devront être révisés si la politique d'incitation à la publication et valorisation des travaux s'accroît et ce d'autant plus que le laboratoire intègre les enseignants-chercheurs sans autre condition que leur intention de porter un projet ou s'inscrire dans un projet.

Pour le prochain contrat, les axes de recherche seront davantage en lien avec la pédagogie et ils sont ainsi présentés :

1 – Éléments et phénomènes. Cet axe évoluera dans le sens de l'ouverture aux questions du cycle de vie des matériaux et, plus généralement, de l'énergie et de la thermodynamique. Le comité reconnaît que le développement dans ce sens est justifié et que tant les partenariats académiques (à l'étranger) que ceux avec les entreprises, permettront de renforcer cet axe. Toutefois, il invite l'équipe à considérer les aspects logistiques implicites à cette transformation, par exemple le besoin d'un lieu propre pour l'expérimentation.

2 – Métropolisations et nouvelles formes d'urbanité. L'évolution de cet axe porte sur l'élargissement à des thématiques propres aux sciences humaines et l'ouverture d'une approche « par l'image et la représentation ». Ainsi, l'axe revendique une méthodologie de terrain. Un grand nombre de sujets sont indiqués parmi lesquels l'articulation entre le comportement des individus et le phénomène de métropolisation.

3 – Hériter, adapter, transmettre. Cet axe présente un foisonnement d'activités qui mettent au centre la question patrimoniale au miroir de l'évolution de la société. Le thème possède un enracinement certain et les recherches en cours et celles annoncées confirment son intérêt. Le comité encourage à renforcer l'encadrement doctoral des recherches dans ce champ, assuré pour le moment par un seul HDR.

4 – Espaces, corps, sensibilités : une mise en récit du monde. Cet axe développe la question de la spatialité, déclinée en trois directions : arts, ambiances, paysages. Les partenariats annoncés sont pertinents ; le comité encourage à renforcer les collaborations sur le paysage avec l'axe 3 du laboratoire pour conforter cette piste de recherche scientifique.

5 – Transition(s), transformation(s). Cet axe se structure davantage selon une posture « critique » du projet inscrite dans les questions de société, dont l'écologie et la décolonisation. Cette posture critique propose une diversité d'actions de valorisation/diffusion des connaissances (colloques au sein d'institutions reconnues et en partenariat avec d'autres institutions académiques à l'international).

Pour le moment, la politique de recherche entreprise n'est pas perceptible. Il semblerait plus judicieux de considérer cette proposition comme une « question transversale » aux quatre axes et non comme un axe à part entière.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Dans le prochain quinquennal, l'unité envisage la création de cinq axes thématiques en relation avec ceux qui se développent dans les masters. Au regard du nombre de chercheurs de l'unité, il serait souhaitable de mieux identifier les questions qui traversent l'unité, en rassemblant certains axes et en les rééquilibrant. Ainsi, les questions sociétales évoquées pour inaugurer un axe supplémentaire pourraient être une thématique transversale (et non un axe) en favorisant les porosités inter-axes. Des rencontres thématiques entre axes favoriseraient la connaissance mutuelle des travaux et permettraient de mieux fédérer l'ensemble des membres de l'unité et les engager à constituer des équipes pluridisciplinaires, en dehors de la journée de la recherche qui a lieu chaque année en novembre.

Compte tenu des tâches multiples qui incombent à la directrice de l'unité, un poste d'ingénieur de recherche semble nécessaire pour la soutenir dans certaines missions, en premier lieu dans le montage de projets complexes type ANR.

Bien que la recherche « par le projet » apparaisse comme une marque de fabrique de l'unité, il serait souhaitable d'énoncer de manière claire les modes opératoires de ce type de recherche car certains doctorats engagés dans cette voie ne semblent pas se différencier d'une recherche sur le projet d'architecture et donc avec des modalités de recherche « classiques ».

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité encourage l'unité à promouvoir et valoriser les actions impliquant les chercheurs de plusieurs axes pour visibiliser les apports interdisciplinaires du LéaV. Des actions collectives complèteraient l'activité individuelle des chercheurs et rendraient le projet scientifique d'ensemble plus visible et reconnaissable.

Il encourage également les publications des chercheurs dans des revues scientifiques à comité de lecture (ACL) et de haut niveau, surtout à l'international.

Il pousse également à améliorer l'identification des lieux propres à la recherche par l'expérimentation (fablab, ateliers, etc.) et à valoriser ces activités dans des revues reconnues dans le champ de la recherche appliquée à l'architecture au niveau national et international.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

L'unité doit veiller à une production scientifique plus collective et représentative de l'activité du laboratoire et en particulier des synergies entre axes. Le comité encourage le LéaV à mettre en place un accompagnement auprès des chercheurs pour les sensibiliser et les soutenir dans les démarches de valorisation de leurs recherches (publication d'articles, d'ouvrages ou d'actes de colloque).

L'unité doit également mettre en place une politique scientifique pour valoriser les productions de recherche propres au projet. De nombreux chercheurs étant des professionnels, leurs contributions appellent une réflexion aux formats de valorisation les plus appropriés.

L'unité doit décompter la production selon les axes concernés par les publications. Cela permettrait utilement aux chercheurs du LéaV de mieux identifier les points forts en matière d'activité et les synergies existantes. Ainsi, des recoupements thématiques pourraient être plus visibles.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité encourage le LéaV à mieux faire connaître et mettre en valeur les partenariats avec les acteurs du territoire et de la société (collectivités, associations, entreprises, etc.). Il s'agit d'une activité importante qui pourrait servir non seulement la réflexion sur l'évolution de la recherche en direction de la profession, mais aussi la visibilité et attractivité de l'équipe.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 17 septembre 2024 à 9 h

Fin : 17 septembre 2024 à 17 h

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

09h00 - 09h40 Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité

09h45 - 11h15 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants et les post-docs, ainsi que les personnels d'appui à la recherche

09h45 - 10h00 : exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur les éléments factuels du bilan/DAE, se focaliser sur la « science », sur des éléments d'info nouveaux ou des réponses aux questions reçues du comité)

10h00 - 11h15 : discussion avec toutes et tous à partir des questions du comité

11h15 - 11h30 Pause

11h30 - 12h00 Réunion à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique du Hcéres

12h00 - 12h45 Entretien à huis clos avec les tutelles de l'unité (Direction de l'Ensa Versailles, Représentante du BER/MC)

12h45 - 14h00 Déjeuner du comité

14h00 - 15h00 Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans associés ni émérites ni membres de la direction)

15h00 - 16h00 Entretien à huis clos avec les doctorants et post-doctorants

16h00 - 16h30 Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité

16h30 - 17h00 Réunion à huis clos du comité d'experts en présence de la conseillère scientifique du Hcéres

17h00 Fin de l'échange

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

LéaV
laboratoire de recherche
ÉNSA Versailles

5 avenue de Sceaux, 78000 Versailles
T. +33 (0)1 39 07 40 57
leav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

À l'attention des membres du comité du HCÉRES

Versailles, le 13 mars 2025

Objet : Évaluation du laboratoire de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles – LéaV. Vague E – 2024-2025
Observations générales sur le rapport établi par le comité du HCÉRES

Madame la présidente du comité d'experts,
Mesdames et Monsieur les membres experts du comité,
Madame la représentante du HCÉRES,

L'équipe du LéaV tient à remercier l'ensemble des membres du comité pour l'évaluation de l'unité de recherche et de ses résultats pour la période 2018-2023. Outre la mise en évidence des points forts et des points faibles de l'unité de recherche, cette évaluation nous permet, en vue du démarrage du prochain contrat pluriannuel au 1^{er} janvier 2026, de mener au sein de l'équipe des échanges constructifs afin poursuivre les actions identifiées comme porteuses, ainsi que de réfléchir à l'amélioration de certains points et modes de fonctionnement.

À ce stade, la lecture du rapport nous invite à répondre sur certains points :

1 – Les pistes d'amélioration envisagées pour le prochain contrat compte tenu des remarques formulées :

- La réflexion sur les axes du LéaV pour la période 2026-2030 est évolutive. Le point soulevé à plusieurs reprises dans le rapport d'inciter le laboratoire à tendre vers une logique de projets plus collective pourra sans doute conduire vers un recentrement sur certaines approches plus fédératives. Il est à noter qu'un effort significatif a été fait dans ce sens au cours du contrat 2018-2023, et qui s'est traduit par l'organisation d'actions de recherche collectives rassemblant plusieurs chercheurs et doctorants



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

du LéaV (voir « Des projets collectifs », DAE, page 17¹). Il s'agit donc d'une dynamique en cours que nous souhaitons poursuivre et renforcer par une attention plus soutenue dirigée vers les appels à projets.

- La mise en place d'un séminaire thématique annuel rassemblant les membres du LéaV autour de sujets communs et transversaux. Ce séminaire devrait permettre une meilleure connaissance des travaux respectifs de chacun, également dans la perspective de futures réponses à des appels d'offre.
- Le recrutement en cours par l'ENSA Versailles d'un agent dédié à la recherche de partenariats et à l'aide au montage de réponses à des appels à projet d'enseignement et de recherche, devrait considérablement améliorer l'aide apportée aux enseignants-chercheurs pour le contrat à venir. Par ailleurs, le remplacement de la gestionnaire du LéaV à compter de janvier 2026 vers un profil plus orienté recherche devrait aussi permettre une évolution importante.
- La stratégie de publication vers des revues internationales devra être davantage soutenue. Cette incitation a déjà fait l'objet de plusieurs sollicitations, notamment dans la proposition de prise en charge des frais de traduction par le LéaV, mais les résultats n'ont pas été vraiment probants jusqu'à présent.
- Une meilleure visibilité et valorisation des travaux nécessitera une couverture par les réseaux sociaux ou une révision de la forme du site Internet que pourra prendre en charge l'agent recruté à partir de 2026.

2 – Il est indiqué dans le rapport, page 10 : « Il manque dans le DAE une définition quant aux attendus et à la méthodologie mise en place pour la différencier de la recherche « en » architecture, sur le projet ».

Etant donné que la recherche par le projet est une caractéristique forte du projet scientifique du laboratoire, et vise à être développée et enrichie dans les années à venir, nous avons souhaité répondre sur ce point en particulier.

¹ « Le regroupement d'enseignants-chercheurs du LéaV autour de projets fédérateurs s'est traduit dans les contrats : « Ressources » (3 membres) et « Magny-en-Vexin » (3 membres et 1 doctorant).

Il s'est traduit également dans l'organisation de colloques et séminaires de recherche : Séminaire « Expérimentations pédagogiques » (8 membres) ; 3e séminaire « Villes, Territoire, Paysage » (4 membres et 1 doctorant) ; colloque « Architecture de la catastrophe » (5 membres et 2 doctorants) ; colloque « La construction hors-site face à l'anthropocène » (5 membres et 3 doctorants) (2 – portfolio) ; colloque « Arti e Architettura. Il contributo di André Bloc 1950-1970 » (5 membres et 2 doctorants) ; colloque « Les intérieurs aujourd'hui » (4 membres et 3 doctorants) ; colloque « Claustrophilie » (5 membres et 1 doctorant) ; colloque « Mouvement et perception » (2 membres et 2 doctorants) ; journée d'études « Récit, histoire, cinéma et SHS » (3 membres) ; journée d'études « Analyse critique des archives » (7 membres), pour ne citer que ces exemples.

Les doctorants eux-mêmes ont initié un regroupement – ceux du doctorat par le projet et du doctorat en architecture – afin de mettre leur problématique de thèse en commun. Cinq d'entre eux ont organisé les journées d'études « Co-concevoir en architecture : formes de collaboration et hybridation des savoirs » (2020) et ont coordonné la publication des actes aux éditions du LéaV (2023) » (extrait du DAE, p. 17).

Rappel : il est indiqué dans le DAE, page 10 :

« Développée depuis 2018 au sein de l'EUR Humanités, Création et Patrimoine de CY Cergy Paris Université, la recherche par le projet accorde une place centrale au processus de conception qui participe à la construction et à l'exploration de l'hypothèse de recherche. La méthode de recherche par le projet peut ouvrir de nouveaux horizons encore peu investis et conduire à de nouvelles expérimentations. Il revient à chaque doctorant de frayer sa propre voie en explorant les liens entre la recherche et la manière de faire projet, dans une démarche de recherche-crédation qui lui est personnelle. Le projet peut prendre la forme d'un texte, mais également d'un dessin, d'un plan, d'un projet d'architecture, d'un catalogue, d'une exposition, d'une installation, d'un workshop, ou toute autre forme que le doctorant jugera la plus explicite pour la démonstration de son hypothèse. Le postulat repose sur l'idée que la pratique et l'expérimentation de l'espace apportent une autre forme de savoir qu'il est possible d'interroger de manière scientifique. Le doctorat par le projet n'est pas la simple réalisation d'un projet. Sa spécificité repose sur le fait que le projet joue un rôle clé pour le développement de l'hypothèse de recherche. La production de connaissances prend ainsi des formes diverses, offrant un spectre prismatique totalement innovant qui prend ses racines dans les formes de doctorat en création expérimentées dans d'autres établissements – par exemple, le doctorat « SACRe » (Sciences Arts Création Recherche) mis en place à l'université PSL pour la recherche par la pratique en arts et en design. »

Compléments et précisions apportés :

La méthodologie d'un « doctorat par le projet » est différente de celle du doctorat « en » architecture. Cette dernière porte généralement sur des objets d'architecture étudiés en profondeur, en mettant en résonance écrits théoriques et corpus construits d'architectes. Or pour le « doctorat par le projet » il s'agit d'utiliser, outre la mise en relation entre théorie et corpus, les outils d'architectes pour développer la recherche dans laquelle le projet, au sens large, contribue à porter et à explorer l'hypothèse.

Différentes manières de faire de la recherche peuvent être mises en oeuvre dans une « recherche par le projet » :

Certains doctorants effectuent une recherche autoréflexive portant sur leur propre travail, en le confrontant à un contexte théorique et à un référentiel plus large (ce dernier peut être historique ou inclure des pratiques développés par d'autres architectes ou artistes). Le « projet » consiste alors à explorer l'hypothèse de départ, ce qui peut prendre différentes formes :

- De manière rétrospective et prospective (car la thèse influencera forcément la manière de travailler par la suite), il s'agit d'élaborer une manière pertinente et originale

de situer les travaux dans une nouvelle perspective, permettant de les percevoir différemment grâce à un effort soutenu de théorisation. Le but est de créer des connaissances utiles pour la communauté d'architectes. Le résultat de cette recherche peut être un livre avec une exposition, une installation, etc.

- De manière proactive, prenant l'initiative de l'action, il s'agit de s'appuyer sur des projets effectués en lien avec la pédagogie pour les explorer de manière plus puissante et avec un socle théorique. Il s'agit de partir d'une pratique pédagogique pour développer un véritable outil d'enseignement qui soit ensuite accessible et exploitable par tous, comme c'est le cas de l'« auto-construction en bois accessible à tous ». La création des connaissances s'effectue alors sous la forme de workshops et de manuels théoriques.

En revanche, d'autres doctorants ne mènent pas une recherche autoréflexive, ni ne travaillent sur l'analyse d'objets architecturaux (comme c'est le cas avec le doctorat « en » architecture), mais ils se penchent sur une problématique plus large portant sur les enjeux écologiques et sociaux du monde contemporain. Il s'agit d'aborder la question de la réduction de l'empreinte environnementale, de travailler sur les risques auxquels les territoires font face (introduction d'une jachère urbaine pour introduire des puits carbone, murs de soutènement, pénurie d'eaux dans des territoires arides, migrations climatiques et réactivation de villages abandonnés), ou de rendre visible ce qui était invisible jusqu'alors, pour une meilleure compréhension des territoires (la Seine vue comme un « corps vivant » avec une approche bio-régionaliste, les Pyrénées comme une frontière poreuse, la spatialisation des résistances politiques, etc.). Pour explorer ces problématiques, il s'agit de développer des méthodologies où recherche et projet sont intrinsèquement liés.

- De manière opérationnelle, certains conçoivent des outils informatiques permettant de calculer l'empreinte environnementale de la construction, tout en plaçant cet outil dans un cadre plus large, à la fois théorique, culturel et sociétal.
- De manière prospective, d'autres doctorants développent des alternatives aux dynamiques actuelles, sans forcément viser à être opérationnels dès à présent. Il s'agit plutôt d'ouvrir des imaginaires et des récits pour donner matière à réflexion qui, à long terme, peut agir sur le développement des territoires en crise. Ces recherches prennent la forme d'un texte théorique combiné avec d'autres modes de recherche, où le projet peut se déployer de différentes manières (maquettes, plans, dessins, installations, vidéos, workshops, summer-schools, etc.)
- Cette méthode, dans certains cas, peut faire écho à la « recherche création », mais le but est de développer un discours au-delà d'une création artistique personnelle. Au contraire, cette dernière, qui n'est pas préexistante mais développée lors de la thèse, est au service d'une recherche qui explore des problématiques plus larges.

Valorisation et rayonnement

Hormis « quelques tables rondes et expositions, » mentionnées dans le rapport du HCÉRES, nombreux sont les doctorants par le projet qui ont participé à des colloques internationaux et ont publié des articles dans des revues scientifiques.

Outre ces performances académiques, la dimension de la recherche liée au projet au sens large a porté d'autres fruits en termes de résidences, expositions, workshops et projets pédagogiques, ce qui contribue non seulement à la valorisation de leurs travaux mais aussi au rayonnement de la recherche effectuée au LéaV.

Un des doctorants a remporté un AMI avec un projet d'« Atlas numérique de l'architecture post-carbone », une HDR du laboratoire est d'ailleurs dans le comité scientifique. Ce projet est développé en partenariat avec le laboratoire de recherche de l'ETH Zurich. Il organise dans plusieurs écoles d'architecture en France, et dans d'autres écoles européennes, des workshops ayant comme objectif d'apprendre aux étudiants à effectuer des calculs de l'empreinte environnementale des édifices grâce à l'outil « Atlas numérique de l'architecture post-carbone », développé dans le cadre de sa thèse. Grâce à ces travaux, la base des données de son atlas, qui est conçu comme un projet participatif *open source*, est constamment alimenté avec de nouvelles données produites par la communauté étudiante. Ce « doctorat par le projet » a abouti à développer de manière opérationnelle un précieux outil pour la réduction de l'empreinte environnementale de la construction.

Un autre doctorant a également organisé de nombreux workshops dans différentes écoles d'architecture françaises, ainsi que dans le cadre de grands workshops internationaux, portant sur l'auto-construction en bois accessible à tous. Au cours de ces dernières années, il a publié un livre qui identifie les modes d'auto-construction de différentes pratiques pédagogiques nationales et internationales, dont la sienne fait partie. Sa recherche rayonne de manière opérationnelle au-delà de nos frontières.

Pratiquement tous les doctorants par le projet ont effectué des voyages pour explorer leurs corpus de thèse, certains ont obtenu des résidences de recherche à l'international :

- Un doctorant a obtenu une résidence dans le laboratoire de recherche de l'université Pontificia Católica de Chile, où il a pu réaliser, à la fin de sa résidence, un workshop pour les étudiants portant sur son sujet de thèse, et une exposition.
- Une doctorante a organisé deux *summerschools* internationales en Espagne avec des séminaires et des expositions. Ces *summerschools* ont eu un grand succès et continueront à être organisées. Grâce au « doctorat par le projet », elle a su créer, par ses nombreuses actions sur le territoire espagnol, un réseau entre différentes institutions académiques et associations travaillant sur l'exode rural, les migrations climatiques et l'abandon et la nécessaire réactivation d'une partie du territoire.

- Une autre doctorante a obtenue deux résidences artistiques : une à la Cité internationale des Arts à Paris, et l'autre à la Villa Médicis. Son sujet de thèse porte sur les murs de soutènement, interprétés comme un sujet à la fois fonctionnel et esthétique. Elle a réalisé des expositions à Paris et à Rome. En outre, elle est en train de construire un pavillon dans le jardin de la Villa Farnese avec des morceaux de murs de soutènement trouvés dans des caves romaines. Ses travaux sont un bel exemple pour une exploration « par le projet » de son sujet de thèse.

Toutes ces actions témoignent de l'importante activité de nos doctorants à plusieurs niveaux, le « projet » (au sens large) devenant un outil efficace pour la diffusion des connaissances développées dans le cadre du « doctorat par le projet ».

Une phase de maturation nécessaire

Les attendus et la méthodologie du doctorat par le projet ont été définis dès sa création en 2018, ils se renforcent et se précisent au fur et mesure de l'avancée des thèses. Par ailleurs, de création récente et ayant traversé presque immédiatement la période Covid, ce doctorat n'a donné lieu à aucune soutenance de thèses durant la période évaluée. Enfin, il est à noter que les deux premières années du doctorat par le projet ont été placées sous la direction de deux enseignants-chercheurs de l'université, extérieurs au LéaV, à défaut de disposer d'enseignants-chercheurs habilités au sein du laboratoire.

Le prochain contrat pluriannuel permettra de renforcer l'assise scientifique et épistémologique de ce doctorat à l'aune des résultats produits dans les thèses soutenues.

Je vous remercie pour l'attention que vous réserverez à ces observations, et vous prie de recevoir, Madame la présidente du comité d'experts, Mesdames et Monsieur les membres experts du comité, Madame la représentante du HCÉRES, l'expression de mes sentiments distingués.

Nathalie Simonnot
Directrice du LéaV

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'N. Simonnot', with a stylized flourish underneath.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

